





On nous écrit de Bruxelles, 8 novembre :  
On a parlé ces jours derniers de la rentrée de M. Lebeau au ministère des affaires étrangères; ce bruit n'a jamais eu le moindre fondement. Des personnes d'ordinaire bien informées, assurent que M. Willmar quitterait, d'ici à peu de temps, le portefeuille du département de la guerre, pour prendre celui des relations extérieures.

M. de Theux céderait donc à l'évidence et reconnaît la difficulté qu'il y a d'administrer tout à la fois deux départements, dans les circonstances difficiles où l'administration se trouve placée.  
M. le général Willmar serait remplacé à la guerre par M. le général Goblet, qui vient d'arriver à Bruxelles, comme l'ont annoncé les journaux de cette ville.

Le Journal de la province annonce que M. Cockerill était parti pour St-Petersbourg; nous apprenons que cette nouvelle est inexacte; on ignore jusqu'à présent le jour de départ de cet industriel.

Nous avons annoncé que trois ouvriers avaient péri par suite de l'explosion d'une mine, à la houillère du Grand Bac; des renseignements plus précis nous apprennent que l'on a à déplorer que la mort d'un seul ouvrier; les deux autres n'ont été que blessés.

Avant-hier, la police de l'Est, aidée d'un huissier, a fait à la Rochelle, près de Chaudfontaine, l'arrestation d'une femme veuve qui cohabitait, dit-on, avec l'individu arrêté dernièrement sous le soupçon d'avoir empoisonné son épouse. Elle a été écrouée le même jour dans la prison de cette ville.

Il est définitivement arrêté que le roi ne fera pas l'ouverture de la session qui aura lieu mardi prochain. (Observ.)

Le roi, au dire du *Frankfurter Journal*, resterait à Wiesbaden encore plusieurs jours, et il devrait y recevoir le 12 la visite de son frère, le duc régnant de Saxe-Cobourg, pour lequel des appartements auraient été arrêtés à l'hôtel des bains de la Rose.

Les nouvelles d'Espagne sont importantes aujourd'hui. La Chambre des Députés ayant adopté le paragraphe de l'adresse où était exprimé un blâme contre le ministère, celui-ci a répondu par une ordonnance qui proroge l'assemblée jusqu'au 20 novembre, et qui n'est probablement que le prélude d'une dissolution.

Le général Alaix, ministre de la guerre, et qui sympathisait avec le parti exalté, a donné sa démission. La reine l'a acceptée et nommé pour le remplacer *ad interim* le général Narvaez.

Il ne s'est encore rien passé entre le général Espartero et Cabrera, mais si l'on en croyait des nouvelles données par les journaux de Toulouse, le comte d'Espagne aurait vu ses troupes se révolter contre lui et ne serait plus à leur tête.

Nous donnons sur tous ces faits des détails assez étendus à la rubrique d'Espagne.

Si nous sommes bien informés, la visite domiciliaire faite chez M<sup>me</sup> Gobelschroy, mère de l'ancien ministre de l'intérieur, ne serait pas la seule qui aurait été nécessitée par des menées, dont nous avons indiqué la source et les causes, dans notre numéro du 30 octobre dernier (305). D'autres visites ont dû avoir lieu, pour suivre les traces des projets malveillants et des intrigues politiques de quelques partisans du prince d'Orange. Car en a, dit-on, les preuves convaincantes que S. M. le roi Guillaume, veut de bonne foi l'exécution des traités avec la Belgique et les cinq puissances; il a fait entendre à plusieurs reprises, qu'on lui déplairait en mêlant son nom à des manœuvres queltes qu'elles soient, pouvant faire suspecter sa loyauté à remplir des engagements qu'il tient pour sacrés et inviolables; que dans toutes les circonstances il désavouerait les actes et démarches qui contrarieraient ses intentions formelles.

(Commerce Belge.)

Le prix des Daguerrotypes diminue à vue d'œil. Nous avons payé le nôtre 635 francs. Déjà M. Lemaire offre les siens à 550, M. Soleil les annonce à 250 et le baron Séguier s'occupe à les réduire au quart du volume et du prix de ceux d'Alphonse Giroux. Nous connaissons un officier supérieur, à Liège, qui s'est fait un instrument lui-même pour le prix de 30 frs. et qui s'en sert avec un succès remarquable.

Mais voici qui passe tous les bonsmarchés possibles: M. Bauer, mécanicien de Nuremberg, est parvenu à descendre le prix de ses appareils photographiques à 12 et à 9 florins d'Allemagne, et ses plaques à 1 fl. 12 k.

JOHARD.

Nous lisons dans le *Staats-Courant* que M. le chevalier de Bazo a présenté, hier, à S. Exc. le ministre des affaires étrangères, ses lettres de créance comme chargé d'affaires de S. M. la reine d'Espagne, M. le baron Van Grovestins se rend à Madrid en qualité de chargé d'affaires des Pays-Bas.

M. le baron Bois-le-Comte, ambassadeur français près la cour des Pays-Bas, a été nommé grand croix de l'ordre espagnol d'Isabelle la Catholique, et M. La Rosière, secrétaire de légation, commandeur du même ordre.

Les projets annoncés hier ont été déposés sur le bureau de la seconde chambre des états-généraux, ainsi qu'un projet pour amender la loi sur les tourbes. Après-demain, la chambre s'oc-

deux fois de suite devant le même public, le meilleur y succomberait: or la direction doit s'apercevoir que le public du théâtre St-Jacques varie très-peu. C'est sans doute par erreur qu'on annonce encore cette pièce pour dimanche, ce serait absolument vouloir la tuer.

Les journaux de Bruxelles et d'Anvers sont remplis d'éloges sur le *Naufrage de la Méduse*, drame lyrique, qui vient d'être donné aux théâtres de ces deux villes. Rien, à ce qu'il paraît, de plus saisissant, de plus poignant que cette pièce, qui représente l'événement le plus épouvantable des annales de la marine française. Nous ne savons quel est le mérite de l'ouvrage en lui-même, mais il est probable qu'il vaut la peine d'être représenté, puisqu'on le monte ainsi partout. Il n'entre pas dans notre compétence d'examiner la question de savoir si les ressources de notre théâtre suffiraient pour monter à Liège ce grand ouvrage. Nous l'envoyons à la sagacité de l'administration, en faisant des vœux, toute fois, pour que l'affirmative soit décidée.

Nous avons reçu la lettre suivante et nous obtempérons au désir qu'exprime notre abonné en la publiant:

A Messieurs les rédacteurs du *POLITIQUE*.

Je lis chaque semaine dans votre journal une revue de spectacle. Cela me fait supposer que vous êtes à même de connaître ce qui se passe au théâtre; et moi, pauvre actionnaire, qui ai donné cinq cents francs pour être une fois dans ma vie initié aux secrets d'une administration dramatique, je suis un peu plus ignorant encore, qu'avant d'avoir payé mon apprentissage.

Je voudrais vous prier, messieurs les rédacteurs, de m'expliquer un point du contrat qui nous lie avec Monsieur le directeur-gérant. Celui-ci, pour obtenir notre signature, s'est engagé par acte authentique, à monter,

cupera de l'élection des trois candidats pour la place vacante à la chambre des comptes.

On a publié le projet de loi sur l'augmentation du droit sur les houilles.

La grosse houille payera 6 fl. 20 cents par 1000 liv. Les gaillettes et le menu paieront 26 cents par rasière.

On écrit de Berlin, 30 octobre:

Une députation composée de MM. le comte Edouard Raczyński, von Poninski, le conseiller provincial Grabowski et le comte Joseph Lubinski, est arrivé hier ici de Posen pour exposer au roi la situation déplorable de la province depuis l'éloignement de l'archevêque, et demander à S. M. de bien vouloir le faire cesser. On doute qu'elle obtienne une audience et on pense qu'elle devra retourner comme tant d'autres sans rien avoir pu faire.

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA VILLE.

(Deuxième Article.)

FINANCES ET COMPTABILITÉ.

Nous avons donné l'analyse de cette partie du rapport dans notre n° du 29 octobre.

TRAVAUX PUBLICS.

Le collège commence par rappeler l'adjonction d'un inspecteur et d'un employé chargé de la correspondance, et par rendre un témoignage de satisfaction à M. l'architecte, au zèle duquel on doit en partie la prompte adoption d'un règlement complet sur les bâtisses.

Il rend compte de quelques affaires qui ont été l'objet d'une correspondance directe entre lui et l'autorité supérieure; il cite l'invitation faite au gouvernement de donner aux viaducs qui traversent le territoire de Liège des dimensions convenables et de hâter les travaux d'Ans à la Meuse, ainsi que la commande des machines à vapeur destinées à la descente des convois sur les plans inclinés; il cite enfin les réclamations relatives au barrage du port de Cheravoie et annonce que le gouvernement a fait disparaître les atterrissements qui s'étaient formés en amont et en aval du pont des Arches.

Après ce préambule, le rapport analyse toutes les résolutions prises par le conseil et indique le degré d'exécution qu'elles ont reçu.

Voici textuellement ce qui est dit quant à la construction d'un nouveau quai de halage et à la rectification du cours de la Meuse au tournant de St-Jacques:

« Après avoir obtenu l'assurance du concours de la province » et du gouvernement pour ce travail, nous nous sommes empressés, d'une part, d'envoyer à M. le ministre des travaux » publics un rapport de notre architecte sur le mode des travaux nécessaires à l'exécution du projet de M. Franck légèrement modifié par le conseil des ponts et chaussées, sur la dépense qu'il occasionnerait et sur les ressources qui la couvri- » raient; de l'autre, d'arriver par une transaction à résilier le » contrat passé entre la ville et les sieurs Dorey et Delhaxhe, » entr'preneurs du quai de halage en voie d'exécution.

Aujourd'hui nous attendons une réponse de M. le ministre » quant au 1<sup>er</sup> objet, et une décision de la députation permanente du conseil provincial, quant au second.

Dans le cas même où ces deux autorités sanctionnent vos résolutions, de nouvelles difficultés s'éleveront sur le mode d'ad- » judication des travaux, sur l'emploi des terrains conquis, etc. Le bâtiment du Conservatoire de Musique a été terminé en » septembre dernier. A l'université, la bibliothèque est agrandie, les salles de médecine, de chirurgie et de préparations d'anatomie sont achevées.

Pour le mois d'octobre 1840, l'école des arts et manufactures et des mines, ainsi que la salle de dissection et ses dépendances seront terminées.

Le gouvernement ayant refusé tout subside pour les constructions du Jardin Botanique, on examinera si les plans doivent être exécutés tels qu'ils ont été admis ou bien modifiés. En attendant on a ajourné les travaux.

Le plan de la rue Jonckea a été adopté par le roi jusqu'à la propriété dite des Anges.

Les fondations du nouveau collège sur la propriété de l'excourvent des Clarisses seront terminées cette année, à moins toutefois que la rigueur de l'hiver ou l'abondance des eaux n'y mette obstacle.

La proposition d'acquiescer l'hospice St-Abraham pour l'Académie des Beaux-Arts, est soumise au gouvernement.

Un crédit extraordinaire de 2292 frs. 54 c. a été employé aux écoles primaires pour cloisons, et pour caves à celle de Ste. Barbe. La caserne des Ecoles est achevée; quant au champ de manœuvre, on ne s'en est pas occupé à cause de l'ajournement de l'empunt; les autres bâtiments militaires exigeront des crédits extraordinaires.

Voici ce que porte le rapport relativement aux nouvelles rues dans le quartier de l'Est:

« Maintenant que, dans l'une de vos dernières séances, vous » avez arrêté l'émission de l'emprunt, nous reprendrons les négociations entamées avec les propriétaires des terrains que les » rues d'Outre-Meuse doivent traverser, et nous espérons que

dans le courant de ses huit mois de gestion, huit opéras, dont deux en cinq actes. Lorsque cette promesse fut faite, je la trouvai attrayante, admirable même, et je me hâtai de donner mes pauvres cinq cents francs, (que Dieu leur fasse paix et miséricorde!) Nous sommes assez avancés dans le troisième mois et nous n'avons encore eu, en fait de nouveautés lyriques, que le *Brasseur de Preston*, opéra en trois actes, il est vrai, mais dont l'importance n'est pas très-grande. Au reste, je veux bien en prendre livraison suivant facture, pour un opéra ainsi qu'il se trouve coté. Il en reste donc encore sept à me livrer dans l'espace de cinq mois. Comment pourront-ils être fournis par le susdit prometteur?...

Voilà la question qui m'embarrasse, qui tracasse ma femme aimant autant que moi les nouveautés, et surtout mon fils qui, assez bon mathématicien, a pâli sur ce problème qu'il trouve fort difficile à résoudre, surtout au moyen d'une troupe qui ne coûte que 16,500 francs par mois, et qui par conséquent ne peut guère contenir le personnel nécessaire.

Si dans le délai stipulé par le contrat passé devant notaire, on ne nous a pas fourni et livré sans avaries le nombre voulu des opéras sus-énoncés, et intérêts, et comment devrons-nous nous y prendre pour faire exécuter la sentence à intervenir? Ne vous semble-t-il pas que, dès aujourd'hui, nous devrions, par mesure de précaution faire signifier des saisies-arrêts conservatoires en mains du trésorier de l'administration? C'est là-dessus, messieurs les rédacteurs, que je viens vous consulter; je vous prie de vouloir bien me faire part des idées que vous, ou l'un de vous, auriez pourriez avoir sur ce point.

Afin que je puisse avoir une réponse à ma demande, je vous prie d'avoir la complaisance de faire un appel à la sagacité publique, en insérant la présente dans votre estimable journal.

UN ACTIONNAIRE, votre abonné.

Nous ne savons vraiment trop qu'écrire à notre correspondant; nous n'avons pas une connaissance assez exacte du contrat de société, pour pouvoir indiquer aux actionnaires le lieu de forcer la direction à monter les

ces nouvelles démarches auront un résultat plus avantageux que les premières. Il ne tiendra pas à nous que le plan adopté ne soit mis promptement en voie d'exécution totale ou partielle.

Le rapporteur rappelle les vœux qu'il a émis dans le rapport de l'an dernier pour la construction de nouvelles prisons.

La clôture du cimetière et l'appropriation du terrain seront terminés dans les premiers mois de 1840; on examinera prochainement le projet de construction du logement pour le concierge.

On a fait d'urgence des réparations aux églises de St-Christophe et St-Gilles.

La restauration du beau monument de St-Jacques a déjà coûté 195,172 francs 15 centimes, somme dans laquelle la ville est intervenue pour 47,552 fr. 25 c.; mais l'achèvement des travaux exige encore 84,000 fr. Le conseil aura, lors du règlement du budget, à se prononcer sur une nouvelle demande de subside.

La fontaine de St-Jean est restaurée, celle de Vinave-d'Ille ne tardera pas à l'être.

Le conseil a adopté 19 plans de rectification de rues; plusieurs vont lui être soumis.

Une partie de la ruelle d'Enfer est supprimée par arrêté royal; celle dite Plate-Pierre le sera probablement aussi.

On s'occupe de traiter avec les propriétaires des maisons sous la Tour dans le but d'arriver à l'élargissement tant désiré de cette communication.

Voici un passage du rapport sur lequel nous appelons l'attention de l'autorité supérieure:

« Nous avons à regretter que les rectifications nécessaires aux » abords de la ville soient loin d'être encore arrêtées, et, si nous » exceptons la route de Liège à Maestricht par la rive droite de » la Meuse, pour l'exécution de laquelle la ville contribue pour » 50 actions, rien n'a été fait à cet égard. Il est bien vrai que le » conseil communal interviendrait dans la dépense d'un plan de » redressement de la route de Liège à Aix-la-Chapelle; mais » quelque fût votre désir de venir en aide aux projets d'amélioration du gouvernement, vous avez dû persister dans votre refus d'allouer un subside pour un plan dont l'exécution nuirait à une partie de la ville en faveur d'autres localités.

« Nous appelons de tous nos vœux une solution sur le projet » que nous avons soumis au gouvernement d'élargir la rue Neuve » et d'ouvrir une communication entre cette dernière rue et la » place St.-Lambert en passant sur l'emplacement de la caserne » du palais.

Deux pompes en fonte seront placées sur Avroy.

21 rues ou chemins ont été repavés et améliorés.

Le pavé de la rue Beauregard a été reconstruit à neuf et celui de la rue d'Arcis prolongé.

Les murs d'eau de Pécherue, de l'Abattoir et du Trou Saucy sont en pleine voie de reconstruction.

On a déjà fondé le pied du perré d'abordage en aval du pont d'Amersœur.

Des trottoirs se trouvent établis dans les rues Ste-Marguerite, St-Severin et derrière le Palais. Il est à espérer qu'on emploiera l'asphalte.

On suspend toute proposition relativement à la construction d'égoûts jusqu'à l'achèvement des travaux du plan général des anciens égouts et du niveau du pavé rapporté à un plan conventionnel de comparaison.

Les déblais dites de la galerie dite de l'Official, sont achevés et les travaux conduits placés.

On recherchera plus tard s'il n'est pas possible d'augmenter les eaux de Coq Fontaine.

*L'Histoire des Pays-Bas, depuis les temps anciens jusqu'à la création du royaume des Pays-Bas en 1815*, par M. l'abbé Janssens, ancien professeur à l'université de Louvain, est sur le point d'être terminée. Deux volumes sont achevés, et le troisième et dernier est sous presse. Cet ouvrage, auquel l'auteur a consacré de longues et consciencieuses études, est remarquable sous le point de vue historique, qui a été traité d'une manière neuve et impartiale. Les nombreuses sources auxquelles M. le professeur Janssens a puisé lui ont permis d'éclaircir plusieurs points importants de notre histoire et de donner à son livre, un puissant degré d'intérêt.

L'ouvrage complet paraîtra dans les premiers jours de décembre chez M. Riga, imprimeur-libraire, rue Royale. (Voir aux annonces.)

AVIS AUX ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Le directeur se engage à se rendre au local de St.-Abraham, dimanche 10 courant, à 10 heures précises du matin, pour se rendre de là à la salle académique de l'université, où doit avoir lieu la distribution des prix et médailles aux élèves de cet établissement.

Liège, le 8 novembre 1839. Le directeur, VIELLEVOYE.

*Académie des Beaux-Arts.* — Le collège des bourgmestre et échevins informe le public que la distribution des prix aux élèves de cet établissement aura lieu au local de la salle Académique de l'université dimanche 10 novembre prochain, à 11 heures, au lieu de 10 comme il a été annoncé primitivement.

Il informe également que les cours de cet établissement recommenceront le 11 novembre au local de St-Abraham, aux heures accoutumées pendant l'hiver. Les élèves qui ne se seront pas représentés dans la huitaine, à partir du 10 novembre, seront considérés comme renonçant à leur place.

Liège, le 2 novembre 1839. Le bourgmestre, J.-J. Tilman.

huit opéras promis. Nous aimons à croire, du reste, que toute coaction sera inutile, M. le directeur s'est montré trop ennemi des vaines promesses pour que nous doutions un seul instant de son intention de tenir celles qu'il a faites. La moitié à-peu-près de l'année théâtrale s'est écoulée, il est vrai, et nous n'avons eu qu'une seule nouveauté lyrique: c'est certainement fort peu; mais on dit que ce manque d'activité doit être attribué non à l'inertie de l'administration, mais à l'absence d'une troupe basse et d'une troupe chantante. Aujourd'hui donc, que notre troupe est complétée, nous croyons que l'on ne s'opposera plus à ce que l'on donne le complément de nos huit opéras promis.

On annonce pour le 26 de ... les opéras qu...

de Brigid, impo... de cette ville. Les décors nouveaux sont à-peu-achevés; on travaille avec activité à les assembler. Les chœurs sont sus, on n'attend plus que les premiers sujets pour commencer les répétitions. D'un autre côté on annonce la mise à l'étude des *Huguenots*; on parle aussi de *Lucie de Lammermoor*; mais ce ne sont là que 4 opéras, et de ce nombre à 8 il y a encore du chemin.

Nous ne pouvons donc que recommander à la direction de redoubler de zèle, de ne faire perdre aucun temps aux artistes en remontant des vieilleries qui ne seraient pas goûtées du public; et puisque plusieurs d'entre eux n'ont pas un répertoire assez complet pour pouvoir remettre d'anciennes pièces sans trop d'étude, nous l'engagerons à s'occuper de suite à monter des ouvrages nouveaux. C'est là, croyons-nous, le seul moyen de satisfaire aux engagements légalement contractés vis-à-vis des actionnaires et aux justes exigences du public.



VILLE DE LIEGE. — EMPRUNT DE 300,000 FRANCS.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera publiquement, le 24 décembre prochain, vers onze heures du matin, à un tirage au sort, pour la désignation des quatre obligations de l'emprunt de 300,000 francs fait par la ville pour travaux publics, lesquelles doivent être remboursées à la fin de cette année. Liège, le 6 novembre 1859.

Le bourgmestre, J.-J. TILMAN.

ETAT CIVIL DE LIEGE DU 7 NOVEMBRE.

Naissances : 4 garçons, 1 fille. Mariages, 1, savoir : Entre Jean-Henri Boulanger, tapissier, rue de la Régence et Constantine Debay, sans profession, à Bray (Hainaut). Décès : 2 garçons, 1 homme, 5 femmes, savoir : Jean Pierre Colelet, âgé de 26 ans, journalier, rue de la Cour, célibataire. — Marie-Elisabeth Thuriaux, âgée de 60 ans, couturière, rue Pied de Vache. — Marie-Elisabeth Sommer, négociante, âgée de 55 ans, faubourg d'Amécœur. — Catherine-Françoise Berleur, âgée de 51 ans, propriétaire, rue Xhovémont, épouse d'Adolphe Fassin.

THEATRE ROYAL DE LIEGE. Dimanche 10, abonnement courant. Le YINGT-SIX ANS, comédie. — Le ROBIN-DES-BOIS, opéra comique. — L'ETRE AIME OU MOURIR, vaudeville. A l'Opéra : LA FIANCÉE DU BRIGAND. — LES HUGUENOTS, opéras. — GABRIELLE CARL. — LE PROTÉGÉ, vaudeville. — GASPARD, drame.

Imprimerie et librairie DE RIGA, RUE ROYALE.

HISTOIRE DES PAYS-BAS Depuis les temps anciens, Jusqu'à la création du royaume des Pays-Bas en 1815, PAR M. L'ABBÉ JANSSENS, Ancien professeur à l'université de Louvain.

Trois beaux volumes in-8°, ensemble d'environ 1550 pages, imprimés sur papier vélin satiné. Prix de l'ouvrage : 15 frs. L'Histoire des Pays-Bas paraîtra dans les premiers jours de décembre prochain.

ANNONCES.

Société du Casino. BAL, le Mercredi 20 novembre, à 7 heures.

J. BACHA, PIED DU PONT-D'ILE.

Vient de réassortir ses MAGASINS de Musique, d'Instruments et Violons, Guitares, Cordes idem, Orgues pour la danse et Serinettes, etc., etc. 500 ACCORDEONS de tout prix. Il a également reçu une grande quantité de beaux JOUETS D'ENFANS pour St.-Nicolas et ETRENNES, JEUX de tous genres. Un grand Assortiment d'OMNIBUS, de CHEVAUX à poil, à bascule, idem en bois et à roulettes. Grand Assortiment de POUPEES d'un très-beau choix, idem TROUSSEAUX avec Poupées de la plus grande fraîcheur. Le tout à des prix très-bas.

Mme REMONT-CLEPERS. RUE PONT-D'ILE, N° 11-19.

A l'honneur d'annoncer son RETOUR DE PARIS, avec un CHOIX très-varié de CHAPEAUX, Bonnets, Turbans, Coiffures et autres Nouveautés. Par suite d'achats avantageux, elle vend les Napolitaines et Mousselines-Laine 10.00 au-dessous du prix et une forte partie de Cols en Mousseline brodée, modèle nouveau, depuis 2 fr. 50 jusqu'à 18 fr.

Passage Lemonnier.

QUELQUES MAGASINS, ainsi que les beaux Appartemens situés rues de l'Université et de Vinave-d'Isle, sont encore à LOUER à des conditions très-avantageuses; ces appartemens, qui sont complets, et tous de plein pied, pourront être loués meublés, si on le désire. S'adresser à M. NAGELMACKERS, rue Souverain-Pont, ou à M. LEMONNIER, rue de l'Université.

Passage Lemonnier, N° 53.

Mme BOURDOUXH, marchande lingère, à l'honneur d'annoncer son RETOUR avec un grand CHOIX d'articles en vraies guipures, tels qu'écharpes, berthes, pèlerines, cols, etc., en broderies fines, guimpes, cols, pèlerines, mouchoirs de poche, objets d'enfants, bonnets de dames, dentelles et jolis rubans, etc., etc., linons et batistes de France, en un mot, de tout ce qui concerne son état. Elle annonce en outre qu'elle vient de transférer son Magasin ainsi que ses ateliers au n° 34, en face de celui qu'elle a occupé jusqu'à ce jour. Le n° 34, il y a un BEAU QUARTIER au 2°, composé de deux pièces dont 2 à feu à LOUER.

PRIX AU LION BELGE FIXE.



CHEZ COUPRY, RUE SOUVERAIN-PONT, N° 589, A LIEGE.

MARCHANDISES par vente à prix fixe et BEAUCOUP AU-DESSOUS DES PRIX ORDINAIRES DE DÉTAIL. — Note de divers articles :

Brosses à dents, à barbe, à ongles, à têtes, à habits, à peignes, à chapeaux, de table et Plumeaux; Coquetiers, Coulans de Serviettes, Couverts en bois pour salade, Cuillères à poudre, Boîtes à thé, Bagniers, Porte-Caraffes, Porte-Mouchettes, Porte-Huiliers, Porte-Salières, Porte-Montres, Porte-Veilleuses, Porte-Couteaux, Porte-Cigares, Porte-Plumes et Porte-Mine ou Crayons perpétuels; Etuis à lunettes, à cigares et à aiguilles; Tabatières et Bonbonnières en tous genres; Couteaux à papier, Etaux de table, Hochets, Peignes en corne, en ivoire, en écaille, en buffe et en bois, à dégrasser, à démêler, fermant, à 3 usages, à lissier, avec brosses et avec miroirs; Jeux de Lotos, de Dominos, de Dames, d'Échecs, du Cheval Blanc, de Mots, du Nain-Jaune, d'Assaut; Accordéons avec demi-tons, et autres, et Objets de Nouveautés pour les enfans; Lunettes et Lorgnettes, Portefeuilles, Souvenirs et Notes en tous genres; Couteaux de table, Canifs, Ciseaux, Couteaux de poche, Rasoirs, Mouchettes, Poignons et Tire-Bouchons en tous genres; Cuillères à soupe, Fourchettes, Cuillères à café et Louches en argent de Berlin et en métal britannique; Plumes en métal de toutes qualités et Plumes d'oie; Encriers ordinaires et de fantaisie; Cols-Cravates en crinoline, en satin et en velours; grand Assortiment de Bretelles et de Jarretières élastiques en tous genres; Savon de Windsor et Savons fins; Extraits d'odeurs, Eaux fines, Huiles pour les cheveux de toutes qualités, Vinaigre de Rouge, Pommades, Cosmétiques et Eau de Cologne.

Objets de Fantaisie POUR PARURES: Broches, Epingles, Bracelets, Ferronniers, Colliers et Boucles de ceinture en tous genres; Flambeaux et autres articles plaqués en argent; Gants de peau, de tissu de coton fourrés, de soie, demi-soie et autres; Bourses ordinaires et de fantaisie, Boulons de chemise, Perles dorées pour bourses et garnitures de bourses, Perles en cire pour colliers et pour nattes.

PRIX-COURANT DE DIVERS ARTICLES :

12 douzaines crayons pour fr. 2-50; le demi-kilog. de Cire fine à cacheter pour fr. 1-50; le demi-kilog. de Pain à cacheter pour fr. 1-75; Eau de Cologne 1re qualité, la boîte de 6 bouteilles pour fr. 3; id. 2e qualité pour fr. 4; Eau-de-Vie de Lavande, la bouteille pour fr. 1-25; Savon de Windsor, à 70 et 80 centimes les 12 tablettes; Mèches à quinquets, la grosse pour fr. 1-25; Boîtes de Veilleuses, par 365 mèches, pour 40 cent.; Boîtes de cent Allumettes de Fumade pour 10 cent.; Papier à papillottes, mille feuilles pour fr. 1; 6 pots Pommade fine pour fr. 2-50; Plumes d'oie à 8 et 15 fr le mille; Gants de coton fourrés à fr. 1; Brides de Soies fortes à fr. 4-40 la douzaine; Gants de peau à 75 c.; Porte-Caraffes à 80 centimes la coupe; Plumes en métal, la douzaine, 12 centimes; Portes-Plumes à étuis avec plumes, la douzaine, 50 centimes; Sonnettes de table à fr. 1-25; Manchons de Gigots plaqués argent, fr. 3; Encriers et Porte-Veilleuses, façon bronze, à fr. 1-50; Cravates en crinoline à fr. 1; Porte-Crayons en cuivre, la douzaine, fr. 1; Ciseaux fins à 75 cent.; bon Rasoirs à fr. 1; Bretelles en gomme forte à fr. 1; Cosmétiques de toutes couleurs à 55 cent. le rouleau.

ASSORTIMENT DE PETITS ARTICLES A 25 CENTIMES LA PIÈCE.

RUE VINAVE D'ILE N° 606-24 NOUVEAU.

Mme. BEAUJEAN-BAYET

A l'honneur d'annoncer SON RETOUR DE PARIS AVEC UN CHOIX CONSIDÉRABLE

DE NOUVEAUTÉS:

Schalls cachemire français longs et carrés, depuis 75 frs. jusques 800 frs., schalls palatins, schalls cabilles, moscovites et tartans; schalls velours, schalls chenille, satin et peluche; Etoffes pour manteaux, flanelles moscovites, mérinos satinés écossais, velours persans, satin alpaga, satin laine, imperméables, etc.; Etoffes pour robes, mérinos français unis et façonnés, thibet, stoffs, satins laine, éoliennes unies et brochées, mousselines laine et indoux; soieries unies, marcellines, gros de Naples, levantines, satins de Chine, poulz de soie, velours des Indes, reps indiens, satins cuits, velours, etc.; façonnées satins rachelles, satins cachemire, satins d'Orient, satins spolinés, chinés, écossais padichat, pekings, damas, une partie de satins brochés à 5 fr.

Toiles pour noces, des plus complètes; Quantité de manchons pour dames et pour enfans, étageux et jusques dans les plus belles peaux; Articles pour deuil en étoffes pour robes,

pour dames, bas de soie, étoffes pour gonnées, foulards, sacs, tabliers etc. bonnets, coiffures, turbans, ciseaux de paradis; rubans, assortiment de dentelles blanches et en écharpes, fichus,

formes nouvelles de challs, se chargeant des objets, dans la

de tout ce qui concerne son état, elle annonce en outre qu'elle vient de transférer son Magasin ainsi que ses ateliers au n° 34, en face de celui qu'elle a occupé jusqu'à ce jour.

Mmes MASSON.

RUE CHAUSSÉE DES PRÉS, OUTRE-MEUSE, Ont l'honneur d'annoncer aux Dames LEUR RETOUR de Bruxelles avec un très-joli CHOIX de Chapeaux, Bonnets, Soieries, Lingerie et autres articles de Nouveautés pour la saison.

Passage Lemonnier, N° 52, A LIEGE.

L'ÉPOUSE JANNÉ-JANSSENS

A l'honneur d'annoncer son retour de PARIS, avec un TRÈS-JOLI CHOIX DE NOUVEAUTÉS.

Chapeaux d'étoffes pour Dames, Fillettes et Enfans, d'après les modèles de Beaudrant.

Coiffures, Turbans, Berets, Bonnets, Fleurs, Plumes, Marabouts, Follettes, en toutes couleurs. Rubans et assortiment de Ceintures, Sacs de Fantaisie et en Tapiserie, Broderies de Nancy et en application sur tulle, imitation Guipure. Blondes et dentelles, grand assortiment de Gants de Paris, Cols de Satin, pour hommes de 2 à 10 frs., Cols de Chemises, Chemisettes, Jabots, Manchettes pour hommes, Boutons de Chemises, Broches dorées, Parures en noir, Epingles pour Schalls, Bourlets en Paille garnis et en douzaine, Bracelets pour gants.

Véritable Eau de Cologne de 75 c. à 2 fr. la Fiole; Eau de Fleurs d'Orangers doubles. Dépôt d'odontine de M. Pelletier, de Paris, qui conserve la blancheur des dents et les préserve de la carie.

Dépôt de Pelletteries d'une des premières maisons de Francfort, qui par ses grandes relations dans les pays étrangers, est à même d'établir les prix beaucoup au-dessous du cours.

Par suite d'échanges en marchandises faites à Paris, elle peut vendre toutes les fournitures pour marchandes de modes au prix de facture.

Faisant personnellement tous ses achats dans les fabriques et magasins les plus renommés de Paris, elle est à même de donner ses marchandises à des prix très modérés.

Au même numéro, on Demande des DEMOISELLES sachant bien travailler les MODES.

Huitres anglaises, chez PARFONDRIY, derrière l'hôtel-de-ville.

Huitres anglaises et Saumons frais et fumés, chez ANDRIEN fils.

ON DEMANDE UN BON COMPOSITEUR TYPOGRAPHE. S'adresser au bureau de cette feuille.

L'AGENCE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE et le BUREAU DE CONSULTATION pour les affaires contentieuses de commerce, dirigés par J.-J. PICARD, ancien juge au tribunal de commerce sont transférés du N. 49, rue de la Régence, à Liège, au N. 47, même rue.

QUARTIER à LOUER, n° 275, rue devant la Magdelaine.

À LOUER pour le 25 décembre prochain, une MAISON, N° 758, faubourg Hocheporte. S'adresser N. 781, même rue.

Une PERSONNE d'un âge mûr, sachant tenir un ménage, désire se PLACER près d'une ou deux personnes tranquilles soit en ville ou à la campagne. S'adresser N. 355, rue St-Séverin, près la Halle.

On DEMANDE une DEMOISELLE connaissant la langue française et les ouvrages de mains, pour remplir les fonctions de SOUS-MAITRESSE dans un pensionnat. S'adresser rue du Vert-Bois, n° 534.

À VENDRE une MAISON, étable, fournil, et 50 verges grandes de prairie et jardins, sise à Riessonsart, commune d'Olne. S'adresser au notaire REIGNIER, à Olne.

À VENDRE ou à LOUER une belle et grande MAISON, ci-devant occupée par le sieur Beck-Steins, située rue de la Régence, à Liège. S'adresser au bureau de la Banque Liégeoise, place St-Denis, de 8 à 4 heure.

La MAISON n. 860, place du Spectacle, avec remise, écurie, eau de la Fontaine Roland, etc., etc., est à LOUER. S'adresser Basse-Sauvinière n. 24.

À VENDRE ou à LOUER, en une seule ou en deux parties, UNE MAISON AVEC JARDIN. S'adresser rue Agimont, n. 524.

QUATRE CHIENS COURANS à vendre, au château de Goë, près Limbourg.

avis à MM. les ébénistes CAROSSIERs,

MENUISIERS ET TOURNEURS

Le Mercredi 13 Novembre 1859, à 10 heures du matin, au pied des arbres,

M. le baron DE ROSÉE, frère et sœur, exposeront en VENTE publique, par lots, une quantité considérable de FRÊNES d'une très-forte dimension, croissans dans le bois dit du Marteau, près du château d'Anthée.

À CREDIT sous condition connue solvable et solidaire.



VENTE DE Haute Futaie.

Le 20 NOVEMBRE 1859, à 10 heures, M<sup>me</sup> la baronne de LOË, née comtesse d'Ansembourg, fera vendre au pied des arbres, une grande quantité de beaux CHÊNES, HÊTRES et SAPINS, croissant dans ses bois dits de Dame et de St.-Gilles, communes de Fouron-St-Martin et St-Pierre.

BELLE VENTE DE BOIS DE SAPIN, POUR CESSATION DE COMMERCE EN DÉTAIL.

LUNDI 11 NOVEMBRE 1859, à une heure de relevée, le notaire BIAR vendra, sur un terrain joignant aux nouvelles rues des Augustins et du jardin botanique sur Avroy, une quantité de Poutres, Poutrelles, Vernes, depuis 10 jusqu'à 40 pieds de longueur, Chevrons, Madriers, pièces de bois dites renforcements et autres bois de construction, le tout en sapin.

BELLE VENTE DE BOIS BLANCS, A JEHAY.

JEUDI 13 NOVEMBRE 1859, à 10 heures du matin, M. le baron VANDENSTEEN, de Jehay, gouverneur de la province, fera VENDRE aux enchères publiques dans les prairies de la ferme de Malgueille et dans un Massif contigu à ces prairies, une forte quantité de beaux BOIS BLANCS dont une partie est propre à la menuiserie et l'autre à faire des billes pour le chemin de fer.

VENTE DE BOIS.

LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1859, à 10 heures du matin, Monsieur le baron de MOFFARTS-ROSEN, fera VENDRE, par le notaire GUENAIR, à son château de Magnery, commune de Clermont, canton de Nandrin, LES

COUPES ORDINAIRES DE 1840

de ses bois nommés la Troque, Bois-d'Ile, et Planté des Fontaines, situés dite commune de Clermont, contenant en totalité 11 hectares 59 ares 54 centiares, faisant 13 bonniers, 6 verges grandes et 1 petite divisées en 15 portions.

IL FERA VENDRE ÉGALEMENT

UN LOT DE : 120 BALIVEAUX DE DIFFÉRENS AGES, Formant la coupe de futaie du bois de la Troque, et UN AUTRE LOT DE : 104 BALIVEAUX IDEM, du Bois-d'Ile. A CREDIT SOUS BONNE CAUTION.

OUVERTURE DU COURS DE COMMERCE

ET DE LANGUE ALLEMANDE D'APRÈS LES MÉTHODES LES PLUS PROGRESSIVES.

M. WIES, professeur de langue allemande, de comptabilité commerciale et de calligraphie au pensionnat de M. FRENAY, ouvrira chez lui, Pied de Pierreuse, n° 12, ancienne maison DEPONTHIERE, le soir à partir du 20 novembre courant, UN COURS DE COMMERCE, comprenant la tenue des livres, en parties simple et double, la correspondance commerciale, les changes, etc., et un COURS DE LANGUE ALLEMANDE. Il rectifiera au besoin l'écriture défectueuse des élèves.

Chacun des cours se donnera trois fois par semaine, l'heure sera réglée à la convenance du plus grand nombre des élèves. Le cours de commerce est entièrement fondé sur la pratique, M. Wies ayant été pendant nombre d'années à la tête d'importants établissements industriels; quant à la langue allemande, on l'apprendra non seulement d'après les meilleurs principes, mais encore par la conversation, chose essentielle et trop négligée jusqu'à ce jour.

LE MINISTÈRE DES FINANCES.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, et des domaines.

DIRECTION DE LIÈGE.

VENTE DE BIENS DOMANIAUX.

EXÉCUTION DE LA LOI DU 27 MAI 1837.

LE LUNDI 11 NOVEMBRE 1859, et le lendemain, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, dans une salle du Palais de Justice, à Liège, par le ministère de M<sup>r</sup> PARMENTIER, notaire audit Liège, et à la diligence de M. le ministre des finances, sous la présidence de M. SENTRON, inspecteur de l'enregistrement et des domaines, et à l'intervention des receveurs chargés de la régie des biens, il sera procédé à la VENTE aux enchères, à l'extinction des feux, de BIENS DOMANIAUX, situés dans les communes de St-Severin, Nandrin, Cerexhe-Heureux, Xhendremael, Liège, Engis, Awirs et Flémalle-Haute, dont le détail se trouve dans les affiches apposées dans les communes de la situation et dans le journal de la province de Liège, du deux de ce mois.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, est déposé dans les bureaux de la direction de l'enregistrement, des domaines et des forêts, en l'étude du notaire susdit, et chez les receveurs des domaines de la province, où on peut en prendre connaissance.

Le directeur de l'enregistrement et des domaines. BURNAY.

La FOIRE de SOUMAGNE, fixée au 10 novembre, tombant cette année un DIMANCHE, est REMISE au lendemain LUNDI 11 novembre 1859.

Le bourgmestre, H.-J. DESSY. Par le collègue, le secrétaire, A. LEONARD.

vente publique de taillis A WARFUZÉE.

LUNDI 18 NOVEMBRE 1859, à 10 heures du matin, M. le comte d'Oultremont fera vendre aux enchères publiques, par le ministère de M<sup>r</sup> DIEUDONNÉ, notaire à Verlainne,

1° 4 bonniers de taillis,

Divisé en portions, croissant dans le bois Vivegnis, au Stoc-kay, commune de St.-Georges, près du rivage.

2° Et 3 BONNIERS DE TAILLIS, essence de chêne, écorce, à diviser en portions, dans le même bois, en lieu dit aux Gargennes.

A 6 MOIS DE CRÉDIT.

ADJUDICATION PUBLIQUE DE BIENS-FONDS.

LUNDI 11 NOVEMBRE 1859, à 2 heures après-midi, le notaire SERVAIS vendra publiquement, en son étude, à Liège, place Derrière-le-Spectacle, N. 2 :

un Bien,

SITUÉ AU CALVAIRE, COMMUNE DE LIÈGE, consistant en une maison et bâtiments, y annexés; avec une excellente source d'eau; beaux vergers en culture et autres, ensemble d'une contenance de 5 bonniers.

Le tout d'un seul gazon et aboutissant, d'un côté, à M. le 1<sup>er</sup> président De Behr, d'un second, à la rue du Calvaire, d'un 3<sup>e</sup>, à MM. Bernimolin et Rongé; d'un 4<sup>e</sup>, à la ruelle Snapeux.

BOURSES.

Table of exchange rates for Paris, Nov 7, 1859. Columns include various financial instruments like 'Mutualité', 'Act. Réunies', 'B. c. d'Anvers', etc., with their respective values.

Table of exchange rates for Amsterdam, Nov 7, 1859. Columns include 'Dette active', 'Espagne. Ardoin', 'D. diff. 1850', etc.

Table of exchange rates for Anvers, Nov 8, 1859. Columns include 'Anvers. Dette act.', 'Dette diff.', 'Emp. de 48 mill.', etc.

Table of exchange rates for various locations including 'CHANG', 'Amsterd. C. jours', 'Id. 2 mois', 'Rotterdam. C. jours', etc.

BULLETIN DE BOURSE DU 4. La rente espagnole était très-recherchée à l'ouverture de la bourse sur les nouvelles d'Espagne publiées hier à Paris, on la traitait de 26 5/4 à 7/8; mais les nouvelles des États-Unis arrivées par le bateau à vapeur de Londres vers 1 1/2 heures, ont fait retomber les cours à 26 5/8 P. 1/2 A. — Les primes ont eu le même mouvement, très-demandées au commencement de la bourse et très-offertes vers la fin à toutes les échéances.

Table of exchange rates for Brussels, Nov 8, 1859. Columns include 'Dette active 2 1/2', 'Emp. Rothschild', 'Fin courant', etc.

VIENNE, LE 31 OCTOBRE. Métalliques 4 p. c., 108 1/4. — Actions de la Banque 1506.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 8 NOVEMBRE. goelette danoise Sirius, v. de Malaga, ch. de fruits. goelette belge Jeune Clémence, v. de Lisbonne, ch. de fruits et sel. goelette anglaise Alert, v. de Newcastle, ch. de charbons. bateau à vapeur anglais Soho, v. de Londres, avec passagers et marchandises. danois Mester, v. de Malaga, ch. de fruits.

PLOMBAGE

DENTS CARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCEDANUM.

PERTES DE DENTS, REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Messieurs MALLAN chirurgiens-dentistes, sous la raison sociale : Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, ont l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles de Liège et des environs, qu'à l'occasion de leur première visite dans cette capitale, ils auront l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importants dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRODIBLES (leur invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'ils ont pour lamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec leur célèbre MINÉRAL SUCCEDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvenient. Le caractère particulier de cet ÉMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de MM. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'ils considèrent comme un très-grand inconvenient les LIGATURES et

fil de métal. Leur méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solide et les DENTS VOISINES, tout en évitant la pression sur les dents de sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente, obtenir tous les attrait du jeune, revivifier les facultés articulation et celles de l'articulation dans leur pureté. Dans les cas les plus désespérés, ils ébranlés d'une manière tout-à-fait efficace, et les caries et les fectosités aient été causées par l'Age, Scorbut ou Affections mercurielles. Cédant aux sollicitations réitérées, ils ont résolu de vouer quatre heures par jour, deux, pour exercer leur art, dredi et samedis, de 10 à 12 heures, place Saint-Lambert, et à VERVIERS, de l'Harmonie, au coin de 8 à 4 heures. On peut se procurer les renseignements nécessaires en adressant le présent journal à Monsieur MALLAN, directeur de la Direction à mouler les